



Département du
COMMUNE DE MARLY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 05 AVRIL 2023

Date de convocation

30 MARS 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le cinq avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Date d'affichage

30 MARS 2023

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{er} adjointe – Serge MOREAU, Assia LAZREG, Yves FLOQUET, Isabelle DUPONT, Patrick LEMAIRE, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET Adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence ANDERLIN, Hélène MARTIN, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, Conseillers Municipaux délégués – Maria CORDONNIER, Thérèse ZAOUI, Marie-Thérèse HOUREZ, Christian CHATELAIN, Virginie MELKI, Serge LEKADIR, Karim BERBACHE, conseillers municipaux.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Présents.....30

Votants.....33

Étaient Absents excusés :

Christian HANQUET, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Thomas JORIEUX, adjoint au Maire.
Priscilla DZIEMBOWSKI, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Joël QUENTIN, conseiller municipal délégué.
Valérie CAPELLE, conseillère municipale, avait donné procuration à Christian CHATELAIN, conseiller municipal.

N° DEL-23-12

Objet

Sortie du
patrimoine
comptable de biens
meubles de la
commune et
poursuite du travail
de mise à jour de
l'inventaire.

Secrétaire de séance : Jean-Yves NAVA

COMMUNE DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 avril 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-29, L. 1111-2 et L. 2312-1 ;

Vu l'instruction budgétaire M14 qui a posé le principe d'une responsabilité conjointe de l'ordonnateur et du comptable pour le suivi des immobilisations

Vu la circulaire NOR INTB1501664J du 27 mars 2015 relative aux modalités de recensement des immobilisations et à la tenue de l'inventaire et de l'état de l'actif ;

Considérant les obligations qui incombent à l'ordonnateur de tenir un inventaire comptable permettant un suivi exhaustif des immobilisations de la Commune, ainsi qu'au comptable de tenir en parallèle un état de l'actif du bilan ;

Considérant la nécessité de mettre en concordance l'état de l'actif et l'état de l'inventaire de la Commune ;

Considérant que l'ajustement de l'état de l'actif (comptable) et de l'inventaire (ordonnateur) vise à donner une image fidèle du patrimoine de la Commune

Considérant que certains de ces biens sont aujourd'hui obsolètes, hors d'usages et souvent totalement amortis. Ils doivent alors être retirés de l'inventaire comptable, document comptable dénombrant et évaluant pécuniairement l'ensemble du patrimoine, bien par bien. Le bien est sorti de l'actif pour sa valeur nette comptable ;

Considérant que les matériels suivants ne sont plus utilisables :

IMMATRICULATION	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	1ère mise circulation	DERNIER RELEVÉ
159-CVA-59	A3358	RENAULT MASCOTT BENNE 159 CVA 59	28/08/2007	18 538,00 €		12/11/2001	206000
670-CGA-59	A3354	CITROEN BERLINGO 670 CGA 59	07/11/2006	8 700,00 €		27/05/2003	91778
AD-184-FT	A3370	AD 184 FT	23/02/2015	7 800,00 €	975,00 €	06/10/2009	108548
BK-162-JW	A3365	RENAULT KANGOO BK162	28/06/2013	5 000,00 €		06/04/2005	186150
CN-585-ZR	A3393	CITROEN JMP	08/10/2018	5 418,06 €	2 710,06 €	17/12/2012	44207
FD-933-YS	A3391	MERCEDES ATEGO DQ922FL	16/07/2018	27 960,00 €	13 980,00 €	01/03/2007	432000
BG-504-HL	4845	REMORQUE PODIUM MODELE PA43	10/02/2011	23 482,26 €			
	4845.1	JUPE REMORQUE PODIUMSERIGRAPHIEE	10/02/2011	436,54 €			
AH-131-HV	A3364	TRAFIC 9 PLACES	25/02/2013	15 000,00 €		16/12/2009	149603

il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- De céder les matériels figurant dans la liste ci-dessus par le biais d'une plateforme dématérialisée de vente aux enchères aux prix qui résulteront de la mise aux enchères dans un premier temps (deux mois), excepté le dernier véhicule qui pourra être vendu de gré à gré (en raison du montant attendu des réparations) ou par le biais de cette plateforme;
- De sortir de l'inventaire les biens non vendus, au minimum, pour leur valeur nette comptable. (vente ou destruction si la valeur nette est nulle) ;
- D'enregistrer ces mouvements et de poursuivre le travail de mise à jour de l'inventaire.
- D'autoriser la sortie de l'inventaire des biens meubles cités.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 059-215903832-20230405-DEL_23_12-DE

S'LO

le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur Yves FLOQUET,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

-ADOPTÉ la proposition.

Le secrétaire de séance

Jean Yves NAVA



Transmis en sous-préfecture le
Document exécutoire à compter du

le Maire

Jean-Noël VERFAILLIE

